EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **14 avril 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatorze avril deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 avril 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Abdelmajid MELLOUKI à Cécile AUDET, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Monsieur le Maire, après avoir fait l'appel interrompt la séance à 18 h 19 pour recevoir, avec les présidents de groupe, une délégation du personnel des Galeries Lafayette.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la suspension de séance.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 53.
Madame Françoise NOUHEN quitte la séance pendant les questions 3 et 4.
Monsieur Louis COUSTES part avant le vote de la question 3 sans laisser de pouvoir (fin du pouvoir de M. Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.
Madame Christine DULAC-ROUGERIE part avant le vote de la question 8 et laisse pouvoir à Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Madame Isabelle LAVEST et Monsieur Grégory BERNARD partent sans laisser de pouvoir avant le vote du vœu.

Rapport N° 41

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chaque année, la Ville répond aux demandes de subvention pour le fonctionnement des clubs sportifs clermontois résidant sur le territoire communal.

La Ville soucieuse du développement de la pratique sportive amateur, consacre une enveloppe budgétaire d'un montant de 180 000 €.
Le solde s'élève à ce jour à 2 840 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, l'attribution des subventions suivantes :

ASSOCIATION SPORTIVE MEDICALE PLUS
L'association Sportive Médicale Plus propose la pratique du football d'entreprise pour les personnes travaillant dans le domaine de la santé ou du médical mais aussi dans d'autres secteurs professionnels. L'association souhaite pérenniser son action en s'engageant dans des compétitions régionales et départementales.

Budget prévisionnel : 7 500 €
Subvention sollicitée : 700 €
Subvention proposée : 700 €

FLAMENGO
L'association Flamengo a pour but de regrouper ses membres autour d'une activité régulière de futsal de loisir et/ou de compétition. Cette association organise également des sorties afin d'assister à différents évènements sportifs ayant pour but de favoriser l'accès à tout public à la pratique des activités sportives liées à son objet.

Budget prévisionnel : 14 300 €
Subvention sollicitée : 2 500 €
Subvention proposée : 800 €

CERCLE AUVERGNE DE NAGE AVEC PALMES
L'association Cercle Auvergne de Nage avec Palmes (CANAP) a pour objet le développement de la connaissance et de la pratique de la nage avec palmes et matériel. Le CANAP tend également à favoriser l'apprentissage des différents connexes d'immersion en milieu artificiel ou naturel.

Budget prévisionnel : 12 850 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 600 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 mai 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux sports,

Christine DULAC-ROUGERIE